



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

La renaissance des communs : pour une société de coopération et de partage / David Bolier
éd. C. L. Mayer, 2013
cote : 60.258

David Bollier est chercheur, consultant politique, militant et blogueur américain qui participe depuis une vingtaine d'années à l'animation de divers réseaux au sein desquels il a publié plusieurs ouvrages. Ceux-ci ont pour caractéristique de mettre à la portée des citoyens de son pays, mais aussi de ceux du monde entier, à la fois les connaissances scientifiques issues des sciences naturelles et des sciences sociales et les analyses politiques qui dévoilent la portée des excès du capitalisme lorsqu'il crée de nouvelles « enclosures », thème sur lequel je reviendrai, et les potentialités d'une gestion partagées des richesses et des ressources, condition d'un avenir commun.

Car c'est l'originalité de cette publication, courte mais très pédagogique, que de ne pas se satisfaire de la condamnation des excès du mode de production capitaliste et de travailler à l'intérieur du système politique et économique dominant pour faire prendre conscience des opportunités qu'offrent les communs, une expression plus connue en anglais (*commons*) que dans notre langue où le terme garde un petit relent de « vulgarité » ou de simpliste bien réducteur au regard non seulement des opportunités que les communs offrent pour le futur mais du sens même de nos pratiques quotidiennes.

Car, de même que le Monsieur Jourdain de Molière faisait de la prose sans le savoir, nous pratiquons également les communs dans nos actes et actions de tous les jours. Mais ces actes et pratiques sont associés à des systèmes de dispositions durables que Pierre Bourdieu dénomme des *habitus*, expressions de logiques pratiques (ou « à l'état pratique ») que nous ne songeons pas à analyser ni, surtout, à formaliser. Ajoutons que la question des communs qui était une sorte de pont aux ânes de l'économie politique anglo-saxonne depuis les travaux de Marx (en particulier *Le Capital*) puis à la suite de la recherche historique sur la genèse du capitalisme dans le premier XX^e siècle a été bloquée et stérilisée par un article dévastateur publié par Garrett Hardin dans la prestigieuse revue *Science*, en 1968² où, sur un mode emphatique et apocalyptique et selon une histoire absurde de bergers incapables de gérer les pâturages communs, il dénonce l'absence de la propriété privée. Publié opportunément au début des grandes réformes néo-libérales, il apporte du grain à moudre à tous les tenants de la généralisation du marché, avec un absolutisme qui, transposé dans les pays du Sud et porté par la Banque mondiale, va faire des ravages et des dégâts considérables dont nous ne sommes pas sortis.



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.

² Garrett Hardin, « The Tragedy of The Commons », *Science*, 1968, pp. 1243-1248.



Académie des sciences d'outre-mer

En dix chapitres d'une vingtaine de pages en moyenne et avec une très utile annexe qui récapitule les principales avancées de la recherche, l'auteur nous introduit d'abord dans cette fameuse tragédie des communs (il parle explicitement de « la tyrannie du mythe de la tragédie », p. 33 et s.) pour nous faire découvrir une notion centrale qui a fait florès dans la littérature, « l'enclosure ». Au départ, dans l'Angleterre des XVII^e et XVIII^e siècles, il s'agit d'une technique utilisée par les grands propriétaires fonciers pour enclore avec des haies vives (et plus tard du « barbelé dans la prairie » américaine au XIX^e siècle) les terrains communs (dits déjà communaux) utilisés pour la vaine pâture par les petits paysans et métayers, les privant ainsi d'une part essentielle de leurs revenus et les obligeant à quitter la terre, migrer vers les villes où ils sont transformés en salariés des mines et manufactures à la base de la révolution industrielle. Il s'agit donc d'un système de dépossession des travailleurs de la terre ne disposant pas des titres et des protections politiques mobilisées par les *Landlords* et susceptibles de justifier la transformation de la terre commune en propriété privée.

Cette évolution interne au droit féodal anglais de *Common Law* est totalement différente de la révolution connue par la France, à partir de la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence des Physiocrates et qui aboutit en une quinzaine d'années, de 1789 à 1804, à un régime de propriété privée exclusive et absolue (article 544 CC) que nous connaissons depuis. Du fait que la transformation juridique du statut des terres communes ne s'est pas opérée comme en Angleterre, nous ne connaissons guère la notion d'enclosure et peu celle de communs que le Code civil a traité en « biens communaux » (art. 542) mais qui dérogent substantiellement de l'expérience antérieure. Pour nous Français, la « Renaissance des communs » est souvent une découverte qui se heurte à des difficultés conceptuelles tant nous sommes immergés dans une idéologie du droit des biens et de la propriété dans un monde entièrement soumis au marché. C'est pourquoi cet ouvrage bien traduit est-il, par son didactisme, bienvenu.

Car « les enclosures » ne se sont pas arrêtées avec l'appropriation des terres agricoles et la révolution industrielle. Des ressources communes³ que nous tenons maintenant, au moins métaphoriquement sinon juridiquement, comme patrimoines de l'humanité car elles conditionnent la survie de notre espèce et de toutes les espèces avec lesquelles nous vivons en symbiose (l'œcoumène) sont en voie d'appropriation privative dans des conditions qui peuvent apparaître insupportables.

Est en cause, depuis John Locke, « l'empire de la propriété privée » (p. 105 et s.) et des intérêts qui, dans le cadre de la mondialisation économique contemporaine, imposent leur loi d'airain aux producteurs et consommateurs. Or, sans vouloir abolir le capitalisme, ce qui est à vue humaine déraisonnable, il est possible d'en maîtriser les excès et d'ouvrir des contre-feux. David Bollier prend ainsi l'exemple des communs numériques où les régimes « *d'open acces* » sont basés sur des régimes de communs (p. 119) puis ce qu'il dénomme « les multiples galaxies des communs » dans lesquels nous retrouvons nos pratiques du quotidien, covoiturage, colocations d'appartements, *coworking* pour les lieux de travail, prêts de matériels et échanges de services, etc., tous fondés sur le partage (pp. 133 à 151).

³ L'air, l'eau, les richesses aquatiques, etc.



Académie des sciences d'outre-mer

Il conclut enfin par une fresque de l'avenir des communs (pp. 153-170), un avenir qu'il voit prometteur non sans quelques hésitations quant à la généralité de l'analyse de part et d'autre de l'océan Atlantique en raison des obstacles qu'introduisent l'État et le Marché.

Le lecteur pressé peut consulter ses deux annexes que je résume à mon tour ainsi.

Les communs c'est un système social, auto-organisé, qui doit transmettre des richesses héritées et qui, pour cela, s'organise en un secteur propre de l'économie. D. Bollier écrit également et c'est cela qu'on doit retenir selon mon point de vue d'anthropologue : « Les communs ne sont pas que des ressources. Ce sont des ressources plus une communauté définie et les protocoles, valeurs et normes inventés par cette communauté pour gérer ces ressources. (...) Il n'est pas de communs sans <faire commun> (...) Il n'existe pas de modèle type en matière de communs, seulement des affinités fractables ou des motifs partagés. Les communs doivent être ainsi conçus comme un verbe au moins autant que comme un nom » (pp. 178-179).

Enfin, conclut-t-il, « de nouvelles formes et de nouvelles pratiques de communs sont nécessaires à tous les niveaux » du plus local au plus global et selon une inventivité qui sera un des enjeux du XXI^e siècle.

Étienne Le Roy